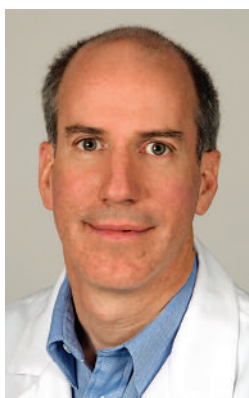




L'athérosclérose coronarienne

une approche systématique d'évaluation et de traitement



POURQUOI UN CAHIER de formation médicale continue sur l'athérosclérose coronarienne ? Au cours des dernières décennies, n'avons-nous pas réduit de manière considérable la mortalité et la morbidité d'origine cardiovasculaire dues à l'athéromatose généralisée ? Une révision de l'évaluation et de la prise en charge globale, non pharmacologique et pharmacologique, du patient coronarien est-elle d'actualité et encore pertinente compte tenu de l'évolution

clinique favorable de cette population ? La réponse à toutes ces questions est oui. En dépit de l'amélioration des bienfaits observés, l'athérosclérose coronarienne et ses répercussions cliniques demeurent un des problèmes les plus fréquents en consultation médicale. Une approche systématique dans l'évaluation et le traitement du patient coronarien est donc essentielle.

Nous espérons que les thèmes choisis pour ce cahier de formation médicale continue vous permettront de parfaire votre expertise du traitement du patient coronarien.

Bonne lecture !

Jean Grégoire

Cardiologue
Institut de Cardiologie de Montréal

Agrément. La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique.

Post-test. Chaque mois dans *Le Médecin du Québec*, à la fin de la section de formation médicale continue, vous trouverez un post-test composé d'au plus dix questions à réponse unique. Veuillez remplir le questionnaire en ligne. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie 1 seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage d'au moins **60 %**. Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note. N'entourez qu'une seule réponse par question. Les réponses seront publiées trois mois plus tard à la fin de la section avec les références. **À partir de janvier 2014, seuls les post-tests remplis en ligne seront acceptés.**